

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE PITCH AND PUTT 2023 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en brut

Samedi 16 septembre 2023

Golf de Lésigny

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEUSES et JOUEURS :

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'une association d'entreprise ou rattachés à un CE ou CSE affilié. Être membre d'une association d'entreprise de la ligue de Paris Île-de-France (le joueur devra soit être licencié d'une AS d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié, soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattaché au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par écrit par le responsable de la section golf du club.

Aucune possibilité de participation de non salarié titulaire car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire **par les clubs** par courrier ou par courriel accompagnée du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France), directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris Île-de-France.

Le nombre d'équipes de 2 joueurs est limité à 20 pour toute la Ligue (dans l'ordre des inscriptions)

Le nombre d'équipes est limité à 2 par club. Les associations devront indiquer quelle est leur équipe première, seule susceptible de se qualifier pour le championnat fédéral.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 36 trous compact de l'épreuve, est fixé à **80 €** par équipe. **Les green-fees Équipe devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard le 2 Septembre 2023 à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement).

Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le championnat l'année suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/> au plus tard le lundi avant l'épreuve. Les départs, établis par la Ligue, seront donnés en shot gun à 9h30 pour le premier tour, et 13h30 pour le second. Ils seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL)

Stroke play / 36 trous / 18 trous par tour (2*9 trous consécutifs)

À chaque tour de 18 trous, les 3 meilleurs scores sur 9 trous sur les 4 de l'équipe sont retenus, et sont additionnés pour le classement final. La longueur de chaque trou n'excédera pas 90 mètres, la longueur totale sur 9 trous n'excédera pas 600 mètres. Les cadets ne sont pas autorisés.

Les joueurs ne peuvent utiliser que trois clubs, y compris le putter.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant les cartes non prises en compte sur le **deuxième tour**, puis celui des meilleures cartes de ce tour, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des parcours de 18 trous, il sera considéré comme étant la carte la plus mauvaise par rapport à tous les autres.

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur sur le dernier trou joué.

Les départs de l'épreuve seront publiés sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France 48h00 avant l'épreuve.

4. SÉLECTION

Seules les équipes premières pourront prétendre à la qualification pour le Championnat fédéral par équipe de Pitch and Putt du golf d'entreprise de 2024 qui se déroulera au printemps 2024 (golf et date à préciser).

Cette épreuve se déroulera sur 36 trous le samedi après-midi et 36 trous le dimanche matin.

Les 2 premières équipes du championnat de ligue seront qualifiées (sous réserve des quotas 2024).

La ligue participera aux frais des équipes.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.

**CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE PITCH AND PUTT 2023
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE
DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**

Samedi 16 septembre 2023

Golf de Lésigny

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 2 septembre 2023.

Epreuve limité à 2 équipes par AS

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 36 trous compact de l'épreuve, est fixé à **80 €** par équipe.

Club d'Entreprise :N° :

Joueur 1 : Nom.....Prénom.....

N° licence : __/__/__ Index :.....

Joueur 2 : Nom.....Prénom.....

N° licence __/__/__ Index :.....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

			
SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			